

P **N°149** *Vivre* **ISAT** OCT 2023

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.
Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr
www.ville-poisat.fr

Crise sanitaire en 2020-2021, crise énergétique en 2022-2023, le contexte général, depuis le début de mandat, a apporté son lot de contraintes et d'impacts sur un certain nombre de projets dans toutes les collectivités. Les marges de manœuvre sont restreintes et il n'y a aucune solution miracle. Pour autant, nous avons besoin d'investir pour transformer, entretenir, faire évoluer et accompagner les transitions. C'est une nécessité.

De ce fait, beaucoup de collectivités doivent faire des choix importants pour retrouver de la capacité financière : réduire le niveau de service public qu'elles ont mis en œuvre, avoir un recours massif à l'emprunt, ce qui augmente la dette, ou procéder à la hausse de la fiscalité locale.

Nous devons tous avoir conscience qu'il nous faut penser un autre modèle. La loi climat et résilience de 2021 a donné un cap fort et contraignant mais cela est nécessaire, car l'urgence climatique est bien présente. L'ensemble du pays va devoir s'adapter et les collectivités territoriales vont jouer un rôle majeur dans les années à venir.

Dans ce contexte particulier, l'équipe municipale

travaille et porte des projets d'avenir. À ce titre, nous vous proposons un temps d'échange pour faire un point sur le mi-mandat. Une rencontre pour échanger sur un bilan et des perspectives pour l'avenir.

Quelle stratégie urbanistique pour répondre au besoin de logement ?

Quelles actions pour l'adaptation au dérèglement climatique ?

Quelles réponses au besoin d'accompagnement du vieillissement de la population ?

Quelles politiques publiques, avec quelle fiscalité ?

Ce temps d'échange aura lieu le **samedi 18 novembre, à l'Espace Léo Lagrange, à partir de 9 h.**

Ce sera l'occasion de nous retrouver et d'échanger. C'est un temps important pour la vie citoyenne de Poisat.

Après cet été très chaud, l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal vous souhaitent une bonne rentrée à toutes et tous et restent à votre disposition.

Ludovic Bustos, Maire

Conseil municipal du 10 juillet 2023

Lors du Conseil municipal du 10 juillet, il a été décidé :

- l'approbation du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC) en partenariat avec les communes de Bresson et Eybens ;
- la signature d'un avenant à la Convention Territoriale Globale (CTG) Bresson-Eybens-Poisat, précisant les modalités de gouvernance et d'action dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle ;
- l'intégration de nouvelles communes au service commun «accessibilité» et signature de la convention avec Grenoble Alpes Métropole et les communes de Claix, Domène, Le Pont-de-Claix, Poisat, Seyssinet-Pariset, Varcis-Allières-et-Risset, Meylan et Vif ;
- l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Collectif Solidarité Internationale Eybens Poisat Gières et Venon ;
- l'attribution du marché de travaux de désamiantage et de démolition d'un pavillon dans le cadre

de la construction de la nouvelle restauration scolaire ;

- la validation de la phase d'Avant-Projet Définitif (APD) pour la nouvelle restauration scolaire ;
- l'augmentation de la quotité de travail d'un poste d'adjoint territorial d'animation de 20 h à 23 h ;
- les modalités de recrutement de personnels en cas d'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ;
- les modalités de recrutement de personnels en cas de nécessité de remplacement d'agents publics momentanément indisponibles.

Au moment de transmettre le journal à l'impression, le conseil municipal du 25 septembre n'a pas encore eu lieu. Nous vous invitons à prendre connaissance des décisions prises à cette occasion en consultant le site : <https://ville-poisat.fr/conseil-municipal/>

Informations municipales

Hommage



C'est le cœur lourd et rempli d'émotion que nous avons appris les disparitions de Gérard Simonetti et de son épouse Annie. Ils laissent un grand vide pour tous ceux qui les ont connus, côtoyés et aimés. C'était un couple d'une grande bonté et générosité qui laissera un souvenir impérissable à Poisat.

Qui ne se souvient pas de leurs merveilleuses pâtisseries, croissants, pains au chocolat achetés à la boulangerie de la rue Hector Berlioz ou de la place Georges Brassens ?

Qui ne se souvient pas que même sans le sou, on pouvait repartir du magasin avec quelque chose qu'on réglerait plus tard parce que pour eux, la solidarité et la gentillesse étaient leurs premières qualités ?

Outre ces formidables boulangers-pâtisseries, ils étaient aussi un couple engagé et impliqué au sein de la commune. Gérard était une figure de Poisat. Son engagement associatif a participé grandement à l'évolution

et au développement de la commune. On ne compte plus les nombreuses associations dans lesquelles il s'est impliqué : Maison Pour Tous, AGAC (Association pour la Gestion des Activités Culturelles) et bien sûr l'Amicale Club de Poisat.

Si Gérard était un passionné de la vie, l'une de ses passions était sans conteste le football.

Dans ce club, il a occupé toutes les fonctions possibles jusqu'à en devenir le président, il a consacré sa vie à servir avec passion et dévouement son amour du football.

Ainsi, grâce à lui, Poisat a pu bénéficier d'un club de football afin que les jeunes puissent pratiquer ce sport.

Parti de rien, il a réussi à implanter un club atypique et familial au sein même du centre village.

Par ses valeurs morales exemplaires, il a su insuffler et créer, tout au long de ses nombreuses années d'engagement, un esprit de famille et de solidarité où chacun faisait quelque chose pour le club : gestion et lavage des maillots, gestion des goûters, entretien des vestiaires à chaque match et entraînement, gestion du matériel et des déplacements des équipes... chacun avait un rôle, une mission au service du collectif dans un esprit de famille.

Sa capacité à savoir faire et vouloir faire beaucoup avec peu de choses était sa grande force. Nous sommes nombreux à nous être investis grâce à lui, car il avait su créer une vraie dynamique d'équipe à ses côtés.

Il savait écouter, comprendre et avait en lui une sagesse, une douceur et un esprit de solidarité qui ont grandement participé à l'esprit de famille si caractéristique de Poisat.

Avec lui, j'ai beaucoup appris, car j'ai eu la chance d'avoir sa confiance pour prendre des responsabilités au sein du club. Entraîneur, dirigeant et responsable pendant presque 15 ans, j'ai connu de nombreuses aventures avec lui et l'ensemble des équipes dirigeantes qui nous ont accompagnés et que je salue chaleureusement.

Son empathie m'a toujours impressionné et j'essaie, aujourd'hui, de m'en inspirer, en tant que maire, pour prendre les décisions les plus justes et les plus humaines possibles.

Outre son statut d'homme public, je retiendrai de lui sa gentillesse et son rire chaleureux. Il était un modèle de générosité, donnant sans compter de son temps et de son énergie pour être présent sur le bord des terrains et lors de toutes les manifestations communales. J'adorais le croiser et pouvoir discuter avec lui de football, de l'évolution du jeu, des tactiques et des équipes. C'était une mémoire vivante.

Même si c'était un vrai bonheur de le croiser sur la place de Poisat, main dans la main avec Annie, je savais que ces derniers temps étaient difficiles pour lui et pour tous ceux qui l'entouraient. Nous avons été nombreux à les aider, les accompagner. Je voudrais remercier tous ceux qui, quotidiennement, ont donné de leur temps pour eux. Rien n'aurait pu être possible sans cette solidarité.

Gérard et Annie, merci pour tout ce que vous avez apporté à Poisat. Vous avez connu des générations d'enfants qui ont grandi et qui ne vous oublieront jamais.

Ludovic Bustos, Maire

Informations municipales

Chauffage au bois

Interdiction des foyers ouverts au 1^{er} octobre 2024

La réglementation concernant les chauffages au bois évolue. En effet, **depuis le 1^{er} avril 2023**, les Isérois qui souhaitent équiper leur logement d'un chauffage au bois ont l'obligation d'installer des appareils labellisés « flamme verte ». D'une part, ce label garantit un équipement à très bon rendement et peu générateur de polluants atmosphériques et d'autre part, il atteste de la conformité de votre installation et permet la délivrance d'un certificat de conformité qui sera intégré au diagnostic technique en cas de vente du bien immobilier.

À partir du 1^{er} octobre 2024, c'est l'usage de foyers ouverts qui sera interdit aux habitants de la Métropole, l'objectif étant de ne plus avoir aucun foyer ouvert en 2027.

Enfin, à **partir du 1^{er} janvier 2026**, l'usage d'appareils de chauffage non performants et fabriqués avant 2002 sera lui aussi interdit sur le territoire métropolitain.

Les appareils dotés d'un dispositif d'amélioration du rendement et répondant aux normes fixées ne seront pas concernés par cette interdiction.

Ces mesures entrent dans le cadre du **plan de protection de l'atmosphère (PPA)*** et visent à réduire très significativement la pollution liée au chauffage au bois, celle-ci représentant 65 % des émissions de particules fines sur le territoire concerné par le PPA.

Pour vous aider à l'acquisition ou au renouvellement de vos appareils de chauffage au bois, des aides gouvernementales sont mises en place (MaPrimeRénov, Certificats d'économie d'énergie ou Éco prêt à taux zéro) qui peuvent être complétées par des aides de l'intercommunalité (Prime Air Bois).

**Le plan de protection de l'atmosphère 2022-2027 : Pour l'Isère, dix intercommunalités sont impliquées : Vienne Condrieu Agglomération, entre Bièvre et Rhône, Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, Pays voironnais, Bièvre est, Bièvre Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves, Vals du Dauphiné.*

Information aides gouvernementales

MaPrimeRénov :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/actualites/A16350>

Certificats d'économie d'énergie (CEE) « Standard » :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35584>

Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) :

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/eco-pret-a-taux-zero>

Information aides Grenoble Alpes Métropole

Prime Air Bois :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/154-replacer-ma-cheminee-ou-mon-poele-avec-la-prime-air-bois.htm>

La Prime Air Bois

Depuis sa création en 2015, la Prime Air Bois permet de bénéficier d'un accompagnement financier pour moderniser son mode de chauffage. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de préservation de la qualité de l'air.

L'usage de cheminées à foyers ouverts, inserts, poêles, représente 60% des émissions de particules fines sur le territoire. Créée en 2015, la Prime Air Bois permet aux particuliers de renouveler leur équipement de chauffage au bois pour limiter la pollution et gagner en efficacité énergétique. La Métropole de Grenoble attribue une aide de 1600 € sans condition de revenus pour le remplacement d'un foyer

ouvert ou appareil datant d'avant 2002. L'Agence locale pour l'énergie et le climat (ALEC), opérateur de la Métropole, aide gratuitement les particuliers à monter leur dossier sur les aspects techniques et financiers.

Prime Air Bois : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/154-replacer-ma-cheminee-ou-mon-poele-avec-la-prime-air-bois.htm>

Conditions d'attribution :

La Prime Air Bois s'applique **aux détenteurs d'appareil de chauffage installé avant 2002** (poêle à bûches, insert...) et tous les foyers ouverts, implantés en ré-

sidence principale ou louée en tant que résidence principale.

En plus de ces conditions, il est nécessaire :

- d'être habitant de l'une des 49 communes de la Métro,
- de vous engager à détruire votre ancien appareil,
- de le remplacer par un appareil labellisé « Flamme verte 7 étoiles » ou équivalent (liste des appareils sur ademe.fr, rubrique "NFV"),
- de le faire installer par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et signataire de la charte des professionnels du chauffage au bois.



Aglaé TASSIS, une championne de France à Poisat



Aglaé est licenciée au Trampoline Club du Dauphiné depuis 2012.

Elle a commencé en tant que voltigeuse en trio. Cette année, elle évolue en tant que porteuse en duo avec Alice, sa petite voltigeuse.

La gymnastique acrobatique consiste à présenter, devant des juges, et sur un praticable, une chorégraphie avec des portés statiques (équilibres, équerres...) et des portés dynamiques (saltos...).

Aglaé a participé plusieurs fois aux championnats de France, mais, le 11 juin dernier à Sevrans, son travail, sa ténacité, sa volonté et sa passion ont été récompensés en montant sur la première marche du podium.

Félicitations !

Attribution des salles communales pour la fin de l'année

Chaque année, un tirage au sort est organisé pour la location des salles Vigier et du 8 mai 1945, pour les Poisatiers, pour les 24 et 31 décembre et de l'Espace Léo Lagrange,

pour les associations, pour le 31 décembre uniquement.

Inscrivez-vous en mairie avant le 10 novembre. Le tirage au sort aura lieu le 13 novembre.



Plateforme participative

Poisat a décidé d'adhérer au service commun avec la Métropole et d'autres communes afin de bénéficier, à moindre coût, d'un outil permettant de proposer une participation citoyenne via une plateforme numérique. Cette dernière permettra aux Poisatiers de répondre directement en ligne à une concertation.

La première participation concerne le projet d'aménagement de l'Esplanade du 8 mai 1945, pour lequel vous pourrez déposer directement sur la plateforme vos propositions. Déposez vos idées jusqu'au 15 novembre sur <https://poisat.metropoleparticipative.fr/> ou via le site : ville-poisat.fr

Vous pourrez aussi vous intéresser au réaménagement de la cour de l'école élémentaire. La concertation avec les acteurs éducatifs et les enfants a commencé au printemps. Un maître d'œuvre paysagiste a été sélectionné en septembre et la plateforme sera mise à jour pour vous permettre de suivre ce projet. Nous comptons sur votre participation !

<https://poisat.metropoleparticipative.fr/>



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !





Un 2^{ème} véhicule CITIZ (jogger) sur la commune, avenue Pierre Mendès France, à proximité du lotissement « les Coquelicots ».

Bâtiments et espaces publics : le point sur les projets en cours et à venir

Le contexte sanitaire et économique a contraint l'équipe municipale à décaler certains projets dans le temps, voire à en suspendre d'autres, afin de permettre la réalisation de ceux définis comme prioritaires, tout en maintenant le taux d'endettement de la commune dans la limite du raisonnable pour les années à venir.

Des projets importants pour le cadre de vie des Poisatiers sont lancés

Le **Centre Socio Culturel et Sportif** a vu en 2021 son intérieur réaménagé, rationalisé et modernisé, pour un meilleur confort d'utilisation par les enfants et les personnels.

Le diagnostic exhaustif de l'état des toitures de l'ensemble des bâtiments communaux a amené à lancer en priorité la rénovation et l'isolation de la toiture de ce bâtiment. Le chantier, engagé cet été,

se terminera au mois de novembre et a été divisé en phases afin de préserver à tout moment, la capacité d'accès en sécurité pour tous ses usagers.

Le **projet d'aménagement du nouveau restaurant scolaire** sur la parcelle voisine de la Mairie entre dans sa phase « visible » cet automne. Les entreprises en charge du désamiantage puis de la destruction de la maison existante ont été choisies; elles interviendront d'octobre à décembre afin de libérer le terrain pour la construction du restaurant qui s'étalera du printemps 2024 au printemps 2025. Des réunions de présentation du projet ont eu lieu avec les riverains afin de répondre aux diverses questions quant au déroulement du chantier.

La conception du nouveau bâtiment a fait l'objet d'une étude poussée associant les personnels utilisateurs pour optimiser son organisation interne et sécuriser le cheminement des enfants. Différentes solutions

d'efficacité énergétique ont été recherchées, avec en particulier le raccordement au réseau de chaleur bois du bâtiment municipal, tout en essayant de maintenir le projet dans son enveloppe financière. Saluons ici la forte implication de tous les services communaux concernés : Direction des services / Finances, Services techniques / entretien, Enfance-Jeunesse et de la conseillère municipale déléguée aux bâtiments et équipements publics, Marie-Pierre Moutrille.

Après un diagnostic des usages et des attentes menées au printemps et aboutissant à une esquisse présentée dans le Vivre Poisat n° 148, le **projet de réaménagement de la cour de l'école Jean Mermoz** arrive cet automne dans la phase d'étude détaillée avec la désignation du maître d'œuvre paysagiste qui conduira la réalisation en 2024. Le comité de pilotage élus/services en assure le suivi, avec une information régulière du Comité Consultatif Éducation.

Travaux

Dernier projet qui entre actuellement dans sa phase «active» : la **valorisation et la diversification des usages de l'Esplanade du 8 mai**. La plateforme participative de Poisat basée sur l'outil métropolitain est opérationnelle depuis la rentrée. L'appel à projets a donc pu être lancé et se poursuit jusqu'en novembre afin de recueillir les propositions des Poisatiers quant aux usages des différentes zones de cet espace et aux aménagements associés.

Enfin, deux équipements municipaux ont fait l'objet de réflexions de la part de l'équipe municipale

L'accident survenu au printemps avec la chute d'un mât d'éclairage du **stade de football** sur la cour de l'école maternelle, heureusement inoccupée à ce moment-là, a conduit à chiffrer les travaux de rénovation complète de l'éclairage du stade. Des mâts à LED, plus petits seront installés pour permettre aux équipes de jeunes de s'entraîner en fin de journée.

Parallèlement, le terrain de football appartenant à la commune de Saint-Martin-d'Hères, une convention entre les deux villes a été signée pour une durée de 6 ans renouvelable. Elle permet la pratique sportive, associative et scolaire en garantissant l'accès public et libre du terrain.

La **salle Léo Ferré** : l'équipe municipale à la volonté de mieux maîtriser le patrimoine bâti. Celui-ci, ayant plus de 40 ans, nécessite des investissements importants pour

son entretien et sa modernisation. Avec la construction du restaurant scolaire, ce patrimoine augmentera. Afin de disposer d'une réserve financière supplémentaire pour investir sur les autres projets, tout en préservant la vocation de service public qu'avait la salle Léo Ferré, l'équipe municipale a donné une suite favorable à la proposition d'acquisition de la Métropole. C'est donc la partie administrative du service funéraire de Grenoble Alpes Métropole qui viendra s'installer au premier trimestre 2024 à Poisat, à proximité du cimetière métropolitain.

Les travaux préalables de séparation des différents réseaux communs avec la bibliothèque municipale et le réaménagement de la salle seront intégralement financés par la Métropole. Ceci a naturellement un impact sur la localisation des activités de certaines associations poisatières; la réflexion a été engagée en amont avec chacune d'elles en vue de définir le meilleur lieu pour accueillir les activités concernées.

Terminons par un mot sur les travaux ou aménagements qui relèvent de la compétence métropolitaine

Le **réaménagement de la rue de l'Ancienne Mairie**, incluant la création d'un cheminement piéton séparé de la circulation auto/vélo, les travaux de réduction de l'effet du ruissellement sur cette voie très pentue, avec l'impact qu'on connaît sur les secteurs en aval, ainsi que l'enfouissement des différents réseaux «secs». Ce projet ne pourra s'engager qu'après la

fin de la circulation des engins du futur chantier des «Hauts du Château» mené par le promoteur MV Résidences, soit en 2025, mais de premières réalisations seront menées pour répondre à l'urgence des problèmes d'inondation.

Les **projets «Canopée»** visant à renouveler ou conforter le végétal et ainsi limiter les îlots de chaleur sur les secteurs Camille Saint-Saëns (réalisation au cours de l'automne 2023) et Prémol (réalisation courant 2024); dans une seconde vague, la commune s'est positionnée pour une désimpermeabilisation et un renouvellement des arbres malades de la place des Platanes.

L'**aménagement du tronçon de la rue Debussy** longeant l'école Jean Mermoz en «Rue aux enfants», à l'initiative de la commune, avec une réalisation prévue pour 2024-2025, une fois achevés le chantier de construction de l'immeuble voisin, puis celui du réaménagement de la cour d'école.

La **sécurisation du carrefour Lhenry/Berlioz**, sujet plus complexe qu'il n'y paraît, fera l'objet d'une étude et d'une expérimentation.

Un programme bien chargé donc pour cette deuxième moitié de mandat.

Les élus seront à la disposition des Poisatiers pour répondre aux questions lors du temps d'échange organisé **le samedi 18 novembre à partir de 9 h à l'Espace Léo Lagrange.**



Toiture du centre socio-culturel et sportif (CSCS), point d'étape

Les travaux de rénovation des toitures du CSCS, isolation et couverture, ont débuté en juillet. Ils se déroulent en plusieurs phases : dépose des anciennes tuiles, pose de l'isolant et de nouvelles tuiles. Cela nécessite une évolution de l'implantation du chantier : engins de levage, échafaudages, zone de stockage de matériaux. La toiture la plus au sud et la plus vaste est terminée, malgré les aléas mé-

Travaux d'été

Les fermetures estivales des structures recevant le jeune public ont également permis de réaliser des travaux améliorant le quotidien de celui-ci. Rue Berlioz, dans le bâtiment accueillant le multi accueil associatif Bout'Chou, ce sont des volets roulants motorisés qui ont été installés, remplaçant ainsi l'équipement précédent. Au CSCS encore, les sanitaires

téorologiques de l'été. Pour ces travaux, en centre village, la priorité est la sécurité des usagers du bâtiment et des alentours et la limitation des contraintes, même si elles sont inévitables. Jusqu'à la fin du chantier, prévue pour fin novembre, la place du Temps Libre restera accessible, mais l'un de ses deux accès depuis le centre village (entre le fleuriste et le CSCS) ne sera pas utilisable.

ont fait peau neuve avec un nouveau carrelage et une remise en peinture haute en couleur.

L'été, en l'absence des usagers dans les bâtiments, est généralement le moment de traiter les irritants (réparation de serrure, de signal sonore par exemple) et de procéder au traditionnel «grand ménage». À l'école élémentaire en particulier, sous l'impulsion des services municipaux, un grand tri a été réalisé avec le concours des enseignantes : merci à elles.



Aléas météorologiques

Après la chute d'un mât d'éclairage au printemps causé par une tempête localisée et celle d'un arbre au centre village quelques jours après, l'été a apporté son lot de déconvenues. Le 11 juillet, la grêle qui s'est abattue sur Poisat et ses environs a occasionné, comme chez de nombreux habitants, des dégâts sur les toitures. Bilan : des tuiles cassées, des fuites et des fenêtres de toit brisées.

Le 20 août, de fortes pluies ont impacté les locaux du CSCS se trouvant sous la toiture en cours de rénovation, protégée temporairement par des bâches : la salle Vigier, accueillant la restauration scolaire et la salle Barbara ont pris l'eau. Les locaux sont utilisables... mais ce fut une belle frayeur à moins de 10 jours de la rentrée. Des travaux de remise en état sont prévus prochainement.

Par ailleurs, la centrale photovoltaïque installée sur le toit de l'école élémentaire et exploitée par Energy Citoyenne a également fait les frais de la grêle, le 11 juillet dernier, mettant hors-service plusieurs panneaux et entraînant une mise à l'arrêt forcée de l'installation.



Installation de capteurs thermiques

La Métropole mène actuellement une étude de caractérisation des îlots de chaleur urbains (ICU) sur l'ensemble de son territoire. L'objectif est de cartographier l'ensemble des secteurs avec un enjeu ICU, pour ensuite atténuer le phénomène et adapter le territoire au réchauffement climatique. Cette carte a pour vocation d'éclairer les décisions politiques métropolitaines ou encore de prendre en compte ces îlots dans l'aménagement de nouveaux quartiers. Pour les besoins de l'étude, un réseau de mesure composé de 150 capteurs de températures connectés (traitement des données centralisé et à distance) a été installé au printemps par un climatologue, dont un se situe à Poisat, à côté du panneau lumineux devant la mairie.

Collecte des déchets : fini les erreurs de tri !

Près de quatre déchets sur dix déposés dans la poubelle de tri (verte à couvercle jaune) n'ont rien à y faire.

Pas si grave? Au contraire! Les erreurs de tri salissent les déchets recyclables, causent de nombreuses pannes des camions de collecte et au centre de tri (tapis déchirés, départs de feu, etc.) mais surtout blessent les éboueurs et le personnel du centre de tri.

Réduire les erreurs de tri est donc important pour augmenter les quantités de déchets recyclés et améliorer la sécurité des personnes en contact avec les déchets.

Depuis deux ans, des actions ont été menées sur la commune pour vous aider à mieux trier.

Au 1^{er} octobre 2023 (conformément au règlement de collecte), une nouvelle étape va être franchie. Toutes les poubelles de tri contenant des erreurs ne seront plus collectées et seront signalées par un autocollant.

Cette disposition a d'abord été appliquée sur les poubelles vertes des maisons. Les immeubles et professionnels collectés par le service public seront également concernés.

La poubelle devra être présentée conforme (donc sans erreur de tri) à la collecte suivante pour



**Poubelle mal triée
=
Poubelle non collectée**

Votre poubelle a été contrôlée avec des déchets non conformes. Elle n'est donc pas collectée.

être collectée.

Exemples d'erreurs à éviter :

- des sacs poubelle fermés,
- des contenants en verre,
- des déchets sanitaires (masques, couches, litières, etc.),
- des déchets électriques et électroniques (électroménager, batteries, câbles, etc.),
- du textile (vêtements, sacs, chaussures, coussins, etc.),
- des déchets de travaux et de bricolage (roues, pots de peinture, etc.).

Retrouvez toutes les consignes de tri et conseils pratiques sur le site grenoblealpesmetropole.fr ou en contactant le 0800 500 027 (gratuit).

La Métropole

La Métropole aide les copropriétés à s'équiper en bornes de recharge pour véhicules électriques

Pour accélérer l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les copropriétés du territoire métropolitain, Grenoble Alpes Métropole propose, avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), un accompagnement spécifique, indépendant et gratuit.



Afin d'accompagner la croissance du marché de la voiture électrique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, Grenoble Alpes Métropole lance des actions pour développer la recharge des véhicules électriques. Forte de son expérience d'accompagnement des copropriétés depuis plus de 20 ans sur des projets énergétiques divers, l'ALEC a été missionnée pour accompagner les copropriétés dans leurs projets d'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Depuis octobre 2022, un accompagnement gratuit est proposé aux copropriétaires, conseils syndicaux ou syndicats : des conseils, une aide

technique, des informations sur les aides financières pour choisir la solution adaptée à la copropriété.

Quatre bonnes raisons d'installer des bornes de recharge dans le cadre d'une démarche collective

- Répondre à la réglementation et aux politiques publiques
- Réduire les coûts et les délais
- Valoriser votre bien immobilier
- Anticiper le stationnement sur le long terme

Vous souhaitez des informations ou un accompagnement avancé ?

Contactez l'ALEC : 04 76 14 00 10 + d'infos <https://www.alec-grenoble.org/11200-bornes-de-recharge-irve-.htm>

Installer un chauffe-eau ou un chauffage solaire

Avec l'aide au solaire thermique, bénéficiez d'aides financières pour installer sur votre toit un système solaire thermique, afin de chauffer votre eau du robinet.

Le solaire thermique, c'est quoi ?

- L'énergie solaire thermique est **une énergie renouvelable consistant à produire de la chaleur pour les besoins de chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire** à partir de capteurs solaires. Elle se distingue du solaire photovoltaïque qui produit de l'électricité à partir du rayonnement solaire.
- L'installation d'un chauffe-eau solaire thermique permet de : **bénéficier d'une eau chauffée à l'énergie solaire**, de mai à octobre, et du préchauffage de votre eau le reste de l'année (ce qui est une solution à forte plus-value écologique) ; **réaliser des économies d'énergie** jusqu'à 50 % ; **réduire les émissions de CO₂** jusqu'à 300 kg par an.

Une aide destinée aux propriétaires de maison individuelle

- L'aide solaire thermique vise ainsi à encourager les propriétaires de maison individuelle à installer un système de chauffe-eau utilisant une énergie renouvelable, à savoir l'énergie solaire.
- Les systèmes de chauffage combiné qui assurent à la fois le chauffage solaire du logement et l'eau chaude sanitaire sont

également concernés par cette aide.

- L'aide est progressive, elle est délivrée en fonction des revenus du foyer.
- L'aide au solaire thermique, gérée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), est cumulable avec MaPrimeRénov' de l'État et la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE). Elle est cumulable également avec les aides de la Métropole liées au dispositif Mur Mur.
- L'ensemble permet de couvrir de 30 % à 85 % de l'achat d'un chauffe-eau solaire (qui coûte environ 7000 €).

**Contact : aidesolairethermique@alec-grenoble.org
04 76 14 00 10**

Le planning familial alerte sur la précarité menstruelle

On entend de plus en plus parler de «**précarité menstruelle**». Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'abord de difficultés d'accès — pour des raisons financières, mais pas que — à des protections périodiques et à des à-côtés : médicaments antidouleurs, arrêts de travail, suivi médical... Nous pensons également que cette précarité économique est invisibilisée et renforcée par un tabou tenace autour des règles et un manque d'informations qui peuvent isoler et stigmatiser. Les premières impactées par cette précarité sont les femmes et les personnes menstruées précaires, les plus jeunes, celles qui cumulent les discriminations.

En 2023, en France, **plus de 4 millions de femmes et personnes menstruées** sont concernées par cette précarité. **Ce chiffre a doublé entre 2021 et 2023** ! Par ailleurs, les protections périodiques sont le produit d'hygiène dont le coût a le plus augmenté. Le contexte actuel d'inflation précaire donc et creuse encore plus les inégalités sur ce sujet. C'est pourquoi cette année, encore plus que les années précédentes, nous alertons les pouvoirs publics sur la réalité de la précarité menstruelle. Le Planning Familial de l'Isère s'engage depuis 4 ans face à cette urgence au travers de campagnes de lutte contre la précarité menstruelle (collecte de protections périodiques, sensibilisation). **Cela n'est plus suffisant**, comme le sou-

ligne le bilan de la campagne 2022 (en ligne sur le site du Planning 38). **En 2022, les dons ont baissé, malgré de plus en plus d'actions déployées.** Nous n'avons pas pu répondre à toutes les sollicitations de nos partenaires redistribuant ces protections à leurs publics en situation de précarité.

Nos rencontres sur le terrain nous laissent penser que le contexte économique actuel explique en grande partie cette baisse des dons. Comme on peut l'entendre dans un micro-trottoir réalisé par le Planning Familial 38 lors d'une collecte en grande surface fin 2022, **l'enjeu de la précarité menstruelle intéresse et interroge.** Mais beaucoup des personnes interrogées **rappellent que le principal frein qu'elles ont à donner est le prix en augmentation de ces produits.**



Le CCAS de Poizat s'associe de nouveau à cette campagne en disposant un collecteur dans les halls de la mairie et du centre de loisirs. Vous pouvez également déposer vos dons dans l'urne prévue à cet effet, à Carrefour City **durant tout le mois d'octobre.**

Plus d'informations : communication@leplanningfamilial38.org
planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-lisere-38
 07 49 26 52 21



Festival des solidarités

Le Festival des solidarités, organisé par le Collectif Solidarité Internationale Eybens - Gières - Poizat - Venon, sera consacré cette année à la souveraineté alimentaire et se déroulera du 18 au 25 novembre. Différents rendez-vous seront proposés autour du thème « Une terre commune, une assiette pour chacun ! ». Programme à venir sur : ville-poisat.fr

Aide au chauffage

Les critères d'éligibilité ne sont encore pas entérinés par les membres du CCAS. Par conséquent, l'octroi de l'aide au chauffage est reporté en janvier 2024. Les conditions d'obtention seront détaillées sur notre prochain bulletin municipal.

Vente de brioches

L'association « Espoir Isère contre le cancer » organisera une vente de brioches les vendredi 10 et samedi 11 novembre 2023 sur les places Georges Brassens et des Roseaux. Les bénévoles, souhaitant tenir un des points de vente, sont priés de se rapprocher de l'association au 04 76 41 28 64 ou par mail espoir.isere-cancer@wanadoo.fr

Service enfance jeunesse et vie associative

Une équipe renouvelée

En cette rentrée scolaire 2023-2024, l'équipe du service enfance jeunesse et vie associative se consolide et se renouvelle. Au côté de Christophe BOICHOT, responsable du service, vous pourrez retrouver Murielle JACQUIN à l'accueil, Nathalie DI DOMENICO comme référente de l'accueil périscolaire maternelle et Léa TAMPÈRE en tant que référente périscolaire élémentaire. Carly BENTACHEN, nouvelle animatrice périscolaire et référente jeunesse, Mamah GASSAMA, animatrice périscolaire et BCD ainsi que Alexandre MADEN, animateur périscolaire maternelle, viennent consolider cette équipe. À l'école maternelle, nous accueillons Claire MASTROPIETRO, nouvelle ATSEM en binôme avec Marie GUERNOUG. Et, pour la compléter et s'occuper des enfants sur tous les temps d'accueil, une équipe renouvelée d'animateurs et animatrices périscolaires.

Dynamique. C'est un qualificatif qui correspond bien à Carly BENTACHEN, animatrice périscolaire et référente jeunesse qui arrive

dans l'équipe avec pour mission de faire vivre l'espace jeunesse grâce notamment aux soirées jeunes ainsi qu'au Point Accueil Jeunes des vendredis soir. La première soirée aura lieu vendredi 20 octobre de 18 h 30 à 21 h 30 au centre socioculturel et sportif. Un qualificatif qui correspond aussi à l'engagement du service enfance et jeunesse : une nouvelle

Projet éducatif local

En 2022-2023, des rencontres entre les différents partenaires associatifs et éducatifs de Poizat ont eu lieu et ont permis de renouveler le Projet Éducatif Local de la commune. Le livret est consultable sur le site : www.ville-poisat.fr

dynamique et un travail partenarial entre Poizat, Eybens et Bresson, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, qui ont pour objectif, en mutualisant nos forces, de répondre aux besoins des jeunes de Poizat.





Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

Bibliothèque Vacances d'automne

La bibliothèque sera ouverte
le mercredi 25
et le lundi 30 octobre
de 16 h à 18 h.

Collecte pour les restos bébés du cœur

Le samedi 24 juin, lors de Poisat en Fête, un groupe de jeunes du CMEJ a organisé une collecte pour les restos bébés du cœur de Grenoble.

Les restos bébés du cœur font partie des restos du cœur. 45 bénévoles aident, chaque semaine, 400 familles à Grenoble. Ils distribuent une aide alimentaire, des vêtements, des couches et des jouets et ce, quatre jours par semaine. Ces bénévoles apportent aussi un soutien et une écoute aux parents. Situés à Grenoble, les restos bébés du cœur ont reçu grâce à cette collecte, des jeux, des doudous, des vêtements, du matériel de puériculture, des couches, des biberons, et de la nourriture pour bébés.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait un don !



Goûter intergénérationnel

Le mercredi 7 juin, huit jeunes du CMEJ étaient présents en salle du conseil municipal pour organiser l'après-midi jeux de société autour d'un goûter avec des personnes retraitées.

Neuf personnes retraitées sont venues partager un moment convivial durant lequel les enfants ont

parlé des différents projets qu'ils ont menés durant leur mandat. Ils ont aussi fait la connaissance du RERS (Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs) à cette occasion.

Un moment riche de rencontres, partage et découverte de nouveaux jeux.

Enfance - Jeunesse

Récup' en musique

Par Retour de Scène et le centre de loisirs de Poisat



Un concert ouvert à tous de l'artiste David Bleu, aura lieu **le 18 octobre, à l'Espace Léo Lagrange à 14 h 30**, dans le cadre du projet culture « Récup' en musique » porté par l'association Retour de Scène et le centre de loisirs de Poisat. Le concert sera suivi, durant les va-

cances scolaires, par des interventions de sensibilisation avec les éléments de la nature, les objets du quotidien et la création musicale pour enfants : aller à la rencontre des sons de la nature, les enregistrer et les travailler pour en faire des morceaux musicaux.

Un atelier récup' est aussi au programme pour fabriquer des instruments en donnant une seconde vie aux vieux objets. Avec une restitution et un goûter partagé prévu le vendredi 3 novembre en fin de journée pour que les enfants montrent leurs activités des vacances.

Retour sur l'été...



Museum de Grenoble



Biathlon sarbacane



Bataille d'éponge



Roller



Escape game



Combe oursière



Escalade



Jump Park



Secret des hydromachines



Visite Guillaud traiteur

Une nouvelle référente pour le Relais Petite Enfance (RPE)

Stéphanie GLÉNAT, précédemment éducatrice de jeunes enfants pour la commune d'Eybens et depuis septembre, nouvelle référente et animatrice des temps collectifs avec les assistantes maternelles de Poisat, aura à cœur de poursuivre le travail engagé depuis septembre 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Elle a eu l'occasion d'échanger avec Nelly Rougier, référente jusqu'en août dernier. Nous souhaitons à cette dernière une belle route professionnelle et la remercions chaleureusement pour son implication et son énergie dans la mise en place de ce nouveau service mutualisé entre les communes d'Eybens-Bresson-Poisat à destination des parents et des assistantes maternelles de Poisat.

Un premier contact avec Stéphanie GLÉNAT a permis d'avoir une idée des activités dont pourront bénéficier les assistantes maternelles de Poisat et les enfants qu'elles accueillent :

- un temps collectif tous les 15 jours, salle du 8 mai 1945 à Poisat,
- une séance d'éveil musical à la maison des habitants des Coulmes à Eybens, une fois par mois,
- une séance de psychomotricité au DOJO d'Eybens entre chaque période de vacances scolaires,
- deux séances de «valise rouge» par an (temps d'histoires à la médiathèque d'Eybens et salle du 8 mai 1945 à Poisat),
- un accès libre à la ludothèque à la maison des habitants l'Illiad à Eybens, tous les mardis de 9h30 à 11h30,
- une participation aux spectacles proposés (pour information, 3 sur l'année 2022-2023).

Plus d'informations sur <https://ville-poisat.fr/petite-enfance/>

RPE - Compagnie *'Insomnante*

Pour conclure la thématique de l'année sur la nuit et le sommeil, une dernière séance avec la compagnie *'Insomnante* a eu lieu à Poisat le 20 juin, pour les enfants des assistantes maternelles qui participent aux temps collectifs du RPE (Relais Petite Enfance mutualisé entre Bresson, Eybens et Poisat) et pour ceux du multi-accueil Bout'Chou.

Les artistes ont proposé un temps de spectacle nous ramenant dans le rêve de quelqu'un, dans la continuité des temps de mise en mouvement avec des oreillers et de la peinture. Tout était tourné sur le son avec la présence d'une musicienne, le visuel et les mots signés.

Et la fête de fin d'année a battu son plein vendredi 30 juin en fin d'après-midi (dans le parc de



l'enfance d'Eybens), la pluie ayant décidé de nous laisser la place. Les enfants ont pu peindre sur des taies d'oreiller, profiter d'un coin sensoriel et être maquillés. Les musiciennes intervenantes ont proposé des chants autour de la nuit avec la contribution des assistantes maternelles en «chorale». Enfin, une exposition des «œuvres» de l'année des enfants sur cette même thématique était proposée autour d'un buffet.

Spectacle «Boîte de nuit»

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, mercredi 31 mai, les trois classes de maternelle, une quinzaine d'enfants du multi-accueil

Bout'Chou ainsi que 10 assistantes maternelles de Poisat et Eybens accompagnées de 24 enfants ont pu assister au spectacle «Boîte de nuit» présenté par la compagnie Le rêve de Bouh ! et offert par la commune.

Va et vient, le début et la fin, la fin et le début, la nuit est revenue !

Il y a la nuit dedans, lumières allumées et la douceur d'une chanson à plumes... et le rythme sonore de la nuit au dehors qui nous happe et nous donne l'envie d'une balade nocturne.

Une vision électro-poétique de l'endormissement et de la nuit

Ce spectacle met la nuit en boîte pour mieux l'apprivoiser.





SPECTACLE

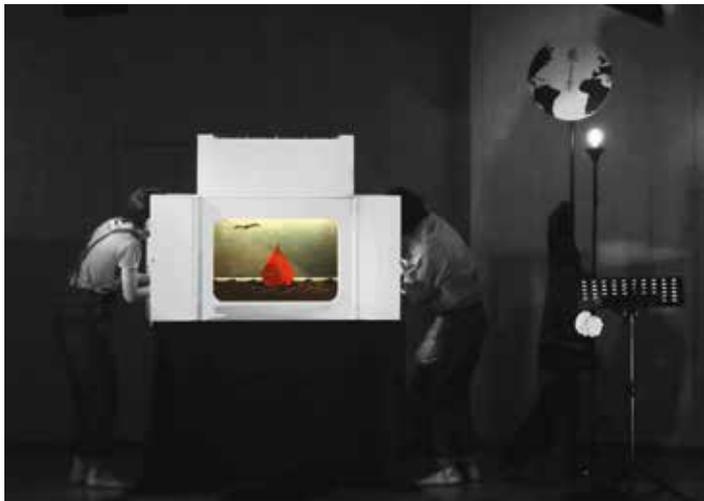
Dans le cadre des «**10 jours de la culture métropolitaine**», la ville de Poizat et Grenoble-Alpes Métropole présentent «**Entre deux Rives**» proposé par la Compagnie Infusion.

Vendredi 20 octobre à 20 h — Espace Léo Lagrange — Dès 10 ans — Durée : 1 h — Entrée libre — Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr

Pour plonger au cœur de l'aventure marine

Contemplation, observation, joies, peurs, découvertes d'une extraordinaire banalité, «*Entre deux Rives*» est tiré d'une aventure maritime de France jusqu'en Guadeloupe, que raconte dans son carnet de bord une jeune femme novice de la mer.

Les artistes navigatrices Flore et Fanny Viénot nous plongent dans leur traversée de l'Atlantique à la voile. Un voyage homérique de France jusqu'en Guadeloupe qui bouleverse les liens à notre environnement. Leur mini-théâtre à l'italienne et d'objets nous embarque en pleine révolution de nos rapports aux choses et aux autres. Les éléments marins, les tempêtes sonores, la poésie des nuages, le souffle du vent, la peur de l'inattendu et la joie de la découverte à bord vibrent d'une surprenante intensité, s'animent à la portée de nos sens. Au cours de la traversée, leur voyage maritime devient le nôtre par la magie d'un spectacle vivant. On en ressort transporté-e-s, et transformé-e-s!



DANSE

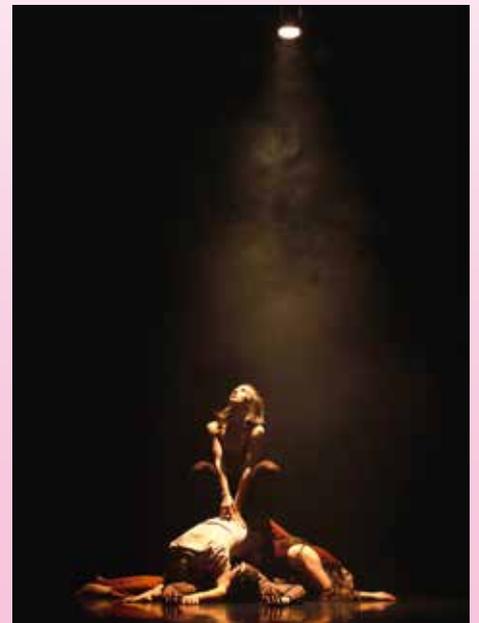
En Devenir fou!

Vendredi 17 novembre à 20 h — Espace Léo Lagrange — Durée : 1 h — Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr

Adulte : 10 € / Enfant : 8€ — Billeterie sur place le jour de la représentation et billeterie en ligne : <https://www.desacorpsde.com/event-details/en-devenir-fou-poisat>

La compagnie Désacorpsdé vous présente son nouveau spectacle de danse contemporaine et Hip-Hop. Un quatuor chorégraphié par Pierrot Leras et Coline Robert, ancienne Poisatière qui a débuté à la Maison pour tous.

Présentation : «*Qui serons-nous demain? Nous, les presque adultes. Dans l'harmonie fragile d'une société en ruine, quatre jeunes tentent de faire vivre leurs valeurs et de trouver leur place. Du désir de s'intégrer à cette société qu'ils n'ont pas choisie à la vérité d'un monde qui ne les accepte pas vraiment, il n'y a qu'un pas. Un pas de danse à travers lequel les rêves et les désirs de chacun s'expriment. Espoir, fraternité, compassion, création, le futur leur appartient. Mais, rapidement, la réalité les rattrape. Dans un univers de compétition où il faut être le meilleur et réussir, quel qu'en soit le prix, les 4 danseurs en proie au doute sont en perte d'équilibre. Ils s'agitent, se télescopent, se débattent dans une quête éperdue de sens. La folie les guette! Ils refusent ce monde au bord de l'effondrement et mobilisent l'énergie de leur jeunesse au service d'une humanité qui cherche à se réinventer. Mettre un terme à l'égoïsme, à l'oubli de l'autre, recréer du lien. Auront-ils assez de courage pour repartir de zéro ?*»



Associations



Le Club des Cyclos Eybens Poizat

Les cyclistes allemands sont repartis en Bavière

Dans le cadre du jumelage entre Eybens et la ville d'Arnstorf en Bavière, et à l'initiative du Club des Cyclos d'Eybens Poizat, 14 cyclos allemands sont venus rencontrer leurs homologues eybinois, au mois de juillet dernier. Cette visite a fait suite à un premier échange entre les deux groupes, les cyclistes français ayant été accueillis l'année dernière par les cyclistes allemands.

Ils ont passé une semaine ensoleillée à parcourir à vélo les massifs autour de Grenoble en compagnie des cyclos d'Eybens Poizat :

les balcons de Belledonne, puis les Corniches du Drac, le Vercors, le Trièves, la Chartreuse.

Chaque jour a réservé son lot de découvertes : la passerelle himalayenne du Drac, le mémorial de Vassieux, Le Mont Aiguille et l'Obiou, les Bouffettes de Mens, les Gorges du Guiers et le Col de Porte, les noyeraies autour de Tullins...

Un accueil officiel et chaleureux leur a été réservé à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne d'Eybens en présence du Maire et de l'ensemble des personnes ayant œuvré à la réussite du projet : le Fonds Européen Franco-allemand, le Conseil Général de l'Isère, le Comité de jumelage et le personnel communal d'Ey-

bens, la Commune de Poizat, sans oublier les adhérents du Club des Cyclos.

Le dernier jour du séjour, les cyclistes allemands et français ont rallié, toujours à vélo, le château de Vizille et son magnifique parc. L'après-midi, une visite guidée de Grenoble en langue allemande leur a été proposée ainsi qu'une montée à la Bastille, avec « les bulles » cette fois-ci!

Une semaine très réussie, sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, qui a consolidé les liens amicaux établis en 2022.

Associations



L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère

Association gérée par des bénévoles, au service de plus de 1700 apiculteurs isérois.



Cet été a eu lieu l'extraction du miel du rucher-école de Poisat. Retrouvez la vidéo sur : <http://abeille-dauphinoise.fr/actualite/extraction-2023-video>

Vous souhaitez avoir une ou plusieurs ruches en tant qu'amateur? Nous vous proposons des formations «Initiation» et des stages de différents niveaux pour vous permettre d'être opérationnel sur votre rucher.

Venez nous rencontrer au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila à Poisat, le mercredi après-midi ou samedi matin.

Et retrouvez-nous sur notre site : www.abeille-dauphinoise.fr



APE

Nous espérons que la rentrée s'est bien passée pour tout le monde. La fin d'année scolaire a été chargée en événements! L'APE a tenu la buvette et réalisé le tirage au sort de sa tombola lors de Poisat en fête. Et pour finir l'année en beauté, un ciné plein air (Tous en scène 2) a pu enchanter les petits et les grands à l'issue de la kermesse, le dernier jour d'école.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pu nous aider lors de nos différents événements sur l'année 2022/2023 (vente de gâteaux, crêpes, fête de Noël, soirée

Blind test, Broc'enfance, fête de Poisat, kermesse de fin d'année et popcorn du ciné plein air!). Nous espérons vous retrouver cette année aussi nombreux et motivés dans la joie et la bonne humeur!

Cette nouvelle année scolaire a débuté par notre traditionnel apéro de rentrée puis la réunion de rentrée de l'association. Vous pouvez aussi réserver votre matinée du samedi 11 novembre pour la matinée jeux.

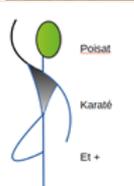
Nous vous attendons nombreux lors de nos événements à venir pour cette année scolaire 2023/2024. N'hésitez pas à nous

contacter si vous souhaitez participer à l'organisation des événements ou si vous souhaitez simplement faire partie de notre mailing liste pour être tenu au courant des actions menées tout au long de l'année.

Nous rappelons que l'argent récolté par l'APE est utilisé pour organiser des événements destinés aux enfants Poisatiers et aider financièrement les écoles à réaliser des projets tout au long de l'année.

Contact : ape.poisat@free.fr
— <https://apepoisat.blogspot.com/>

Associations



Poizat karaté et Plus

Cette année fut sportivement riche. Les trois professeurs Sophie Paris, Thierry Padilla, et Thierry Paris, ont amené trois nouveaux élèves à la ceinture noire. Bravo à Jean-Luc, Loïc et Corinne!

L'ensemble des élèves a très bien travaillé. Nous avons un très bon groupe de jeunes élèves, adolescents pour certains, qui progressent avec volonté sur le chemin de la ceinture noire.

Laurence, notre trésorière multi-tâche, aide régulièrement Sophie Paris pour les cours des enfants du lundi soir. Il faut au moins cela, car si la joie de vivre des enfants est bien là, le dynamisme et parfois la distractivité le sont aussi.

Le nom de notre club est Poizat Karaté et plus. C'est dans cet esprit qu'à partir de la rentrée nous continuerons certaines activités et en développerons d'autres

Nous allons continuer à développer des enchaînements de body karaté, afin de travailler le cardio et la coordination.

N'hésitez pas à nous contacter si cette activité vous intéresse.

Nous devrions pouvoir proposer

au cours de l'année, une séance ou deux de cérémonies du thé, et une séance dédiée à l'art de revêtir un kimono.

De la même manière, nous pourrions bénéficier sur certaines séances d'initiation au tai-chi.

Les stages avec d'autres enseignants de karaté sont toujours programmés,

Enfin, pour ouvrir notre pratique à des arts martiaux très fluides, dans lesquels le principe est d'utiliser la force, l'élan du partenaire, nous pourrions dans l'année à venir participer à des cours du soir d'aïkido, certains dédiés aux enfants, ainsi qu'aux deux stages d'aïkido organisés par un jeune expert, Léo Tamaki.

Le site web du club a été réactivé pour centraliser des informations plus formelles que celles diffusées sur le groupe WhatsApp.

Nous vous espérons nombreux à venir profiter de cette année sportive dans une ambiance pleine de découvertes et d'échanges.

Renseignements : <https://www.poisatkarateetplus.com>

Compagnie
e-Motions
www.compagnie-emotions.fr



SHOW MUSICAL

SILENCE ÇA TOURNE !

Samedi 2 décembre, 20 h 30, Espace Léo Lagrange à Poizat — Entrée libre (durée 2 h avec entracte).

Avec les chanteurs du Grenier de la Chanson (association savoyarde) et les danseurs de la Cie e-Motions (Association Poisatière)

Les artistes du Grenier de la Chanson, accompagnés des danseuses de la compagnie e-Motions, vous invitent sur le plateau de tournage d'un film où rien ne se passe comme prévu.

Vous vivrez cette aventure sur les plus beaux airs de la chanson française et internationale (*Quand la musique est bonne* de Jean-Jacques Goldman, *Vivre pour le meilleur* Johnny Hallyday, *Dans un autre monde* de Céline Dion, *Quand on n'a que l'amour* de Jacques Brel, *Le dernier jour du disco* de Juliette Armanet, *Et bam* de Mentissa, *Man I feel like a woman* de Shania Twain...).

Le réalisateur Pedro Almadavor arrivera-t-il à faire son film? De l'émotion, du dynamisme, du rire... ET ACTION!



OCTOBRE



DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE
Collecte de protections
périodiques, voir p. 11

VENDREDI 13

Permanence avec architecte conseil
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

MERCREDI 18

14 h 30 - Concert
Récup' en musique
Espace Léo Lagrange, voir p.14



VENDREDI 20

Soirée jeunes de 18 h 30 à 21 h 30
au CSCS

VENDREDI 20

20 h - Entre-Deux Rives
*Espace Léo Lagrange, dès 10 ans
voir p. 16*



MERCREDI 25

De 9 h à 11 h - Collecte La Remise
Esplanade du 8 mai 1945

DÉCEMBRE

VENDREDI 8

Permanence avec architecte conseil
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie



VENDREDI 15

Soirée jeunes
"Valorisation des projets jeunes"



JEUDI 21

Festivités de Noël

NOVEMBRE

VENDREDI 10

Permanence
avec architecte conseil
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

SAMEDI 11

10 h - Cérémonie du 11 novembre
Place Georges Brassens



MERCREDI 15

à 18 h - Comité culture
Salle du conseil municipal



VENDREDI 17

20 h - Danse
Compagnie Désarcopdsés
Espace Léo Lagrange, voir p.16



SAMEDI 18

À partir de 9 h - Temps d'échange
mi-mandat
Espace Léo Lagrange



DU 18 AU 25

Festival des solidarités



VENDREDI 24

Soirée jeunes



LUNDI 27

19 h - Conseil municipal
Salle du conseil municipal



MARDI 28

18 h 30 - Comité éducation
Salle du conseil municipal



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100% GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



10-31-1953 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

